

ski de randonnée



Brevet fédéral initiateur

Du 15 au 21 avril à Bessans (73)
(avec des débutants)

Recyclage des initiateurs

Du 22 au 26 avril en raid glaciaire

En 2018, la commission fédérale Montagne-Escalade propose deux stages de formations.

- **Une formation au brevet fédéral d'initiateur de ski de randonnée** qui vise à valider les compétences permettant d'initier des débutants au ski de randonnée pour les rendre autonomes.

Le titre d'initiateur est validé à l'issue du stage, mais le brevet fédéral d'initiateur est validé par les responsables du club au vu de l'implication du stagiaire dans la vie du club.

Il se déroulera du 15 au 21 avril à Bessans.

- **Un stage de recyclage des initiateurs en activité depuis plus de 5 ans** qui vise à réactualiser les connaissances des participants en tenant compte des plus récentes préconisations.

Il se déroulera du 22 au 26 avril sous forme de raid glaciaire en Haute Maurienne.

Les Finances

Compte tenu de ses -faibles- moyens, la commission fédérale montagne-escalade FSGT a décidé de ne pas subventionner le stage « d'initiateur de ski de randonnée » mais de prioriser les formations de formateurs.

C'est pourquoi, le « recyclage des initiateurs » est subventionné. De plus, c'est une initiative nouvelle.

Nous sommes bien conscients que ces formations ont un coût important surtout celle d'initiateur. Elles sont pourtant calculées au plus juste (hébergement, prestation du guide, prise en charge de l'hébergement des encadrants bénévoles)

Compte tenu de l'intérêt pour le développement de leur pratique, il est légitime que les clubs participent au financement. Ce peut être le cas aussi pour les comités départementaux et régionaux. N'hésitez pas à les solliciter.

Brevet fédéral initiateurs de ski de randonnée

Il vise à valider les compétences permettant d'initier des débutants au ski de randonnée pour les rendre autonomes en les sensibilisant à : la sécurité en montagne, l'utilisation du matériel spécifique, la nivologie, la recherche de victimes d'avalanches, la cartographie et l'orientation, l'aide au choix des courses, la conduite sur le terrain (trace à la montée, à la descente, gestion du groupe ...).

Pour participer à la formation, il faut :

- être titulaire d'une licence FSGT ;
- justifier d'une pratique du ski de randonnée répartie sur 3 saisons au moins ; comprenant la réalisation d'un minimum de 15 courses, dans des massifs différents, dont 10 au-dessus de 1 000 m de dénivelé ;
- être présenté par le président de son club qui atteste des compétences du candidat requises pour acquérir les éléments techniques, pédagogiques, de sécurité et de comportement nécessaires à l'encadrement dans un cadre associatif.
- La PSC 1 (ou l'AFPS) est indispensable pour la validation du diplôme mais peut, éventuellement, être obtenue après le stage.

Pour les débutants : il faut savoir skier mais n'avoir pas ou peu d'expérience en ski de randonnée.

Les dates : du dimanche 15 avril avant le diner au vendredi 20 avril au soir (dortoirs à libérer samedi avant 9 h).

Le lieu : Gîte « [Le Petit Bonheur](#) » à Bessans.

Le tarif : 550 € comprenant l'hébergement en pension complète (pique-nique le midi), les frais de covoiturage sur place. *Transport jusqu'au lieu du stage non compris (covoiturage recommandé).*

Inscriptions avant le 20 mars : accompagnées de **150 € d'arrhes** (chèque à l'ordre de la FSGT).

Retourner le bulletin ci-joint à : **FSGT - Stage initiateur ski de randonnée**

14 - 16 rue Scandicci 93508 Pantin cedex

Renseignements : Daniel Dupuis daniel@ddupuis.info 06 11 96 79 04



Brevet fédéral initiateurs de ski de randonnée

Fiche d'inscription

Initiateur Débutant (cocher la case correspondante)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile : Courriel :

Participation aux formations | Neige et avalanches (date, lieu)
Cartographie et orientation (date, lieu)

Club : Adresse du club :

Nom du responsable du club : Signature du responsable

Joindre les arrhes (150 €) et retourner à **FSGT - Stage initiateur ski de randonnée 14 - 16 rue Scandicci 93508 Pantin cedex**

Recyclage des initiateurs de ski de randonnée

Il s'adresse à des animateurs ski de randonnée en activité dans leur club, encadrant régulièrement des sorties dans leur club depuis 5 années consécutives, ayant participé à un stage d'initiateur de ski de randonnée ou ayant une « validation des acquis d'expérience » équivalant à ce stage.

Le contenu : réactualiser les connaissances des participants en tenant compte des plus récentes préconisations notamment dans les domaines suivants : conduite de course sur terrain glaciaire, action en cas de chute en crevasse, pose de main courante en terrain exposé, orientation sur terrain glaciaire par mauvais temps (GPS...), recherche DVA et pelletage en V, stratégies de prises de décisions en groupe

Déroulement : Le stage se déroulera sous forme de **raid sur terrain glaciaire** ; du 22 au 26 avril 2018.

Le programme prévisionnel est le suivant :

- 22 avril : depuis Bonneval ou l'Ecot, montée au refuge Carro
- 23 avril : traversée Carro – Evettes (nuitée Evettes)
- 24 avril : traversée Evettes – Avérolle (nuitée Avérolle)
- 25 avril : Course depuis Avérolle
- 26 avril : Course depuis Avérolle et retour dans la vallée.

Le tarif : 300 € comprenant l'hébergement en 1/2 pension. *Transport jusqu'au lieu du stage non compris (covoiturage recommandé).*

Inscriptions avant le 20 mars accompagnées de **100 € d'arrhes** (chèque à l'ordre de la FSGT)
Retourner le bulletin ci-joint à : **FSGT - Recyclage initiateurs ski de randonnée**
14 - 16 rue Scandicci 93508 Pantin cedex

Renseignements : Alain Davoine alain.davoine@gmail.com 06 64 92 27 69



Recyclage des initiateurs de ski de randonnée

Fiche d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile : Courriel :

Club : Adresse du club :

Nom du responsable du club :

Signature du responsable

Remarques, commentaires

Joindre les arrhes (100 €) et retourner à **FSGT - Recyclage initiateur ski de rando 14 - 16 rue Scandicci 93508 Pantin cedex**